

LIGNE NOUVELLE MONTPELLIER PERPIGNAN

COMMISSION CONSULTATIVE DES ÉLUS
DU TERRITOIRE HÉRAULTAIS
DU 2 NOVEMBRE 2020

COMPTE-RENDU DES ÉCHANGES



Présentation de la réunion

Commission consultative des élus du territoire héraultais, organisée en visio-conférence Teams

Intervenants présents :

- Jacques WITKOWSKI, Préfet de l'Hérault
- Jean-Luc GIBELIN, Vice-Président en charge des Mobilités et infrastructures transports
- Sofia ALIAMET, Garante de la concertation publique – CNDP
- Stéphane LUBRANO, SNCF Réseau, Directeur de mission LNMP
- Nicolas Aladern, SNCF Réseau, Directeur adjoint LNMP, Responsable des études
- Bruno Beauchet, SNCF Réseau, Responsable des études socio-économiques
- Sylvie Martin, SNCF Réseau, Responsable des opérations foncières
- Anne-Lise Gibbe, SNCF Réseau, Responsable de la concertation
- Elena Binet, Egis, AMO environnement

Durée : 14h30 - 16h00

Animation : Alain Dessagne, Institutions & Projets

Nombre total de participants : 45

Organismes présents :

- Préfecture de l'Hérault
- Sénat
- Assemblée Nationale
- Conseil Régional d'Occitanie
- Conseil Départemental de L'Hérault
- Communauté de communes La Domitienne
- SCoT du Biterrois
- Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée
- Montpellier Méditerranée Métropole
- Mairie de Béziers
- Mairie de Cers
- Mairie de Fabrègues
- Mairie de Lattes
- Mairie de Loupian
- Mairie de Poussan
- Mairie de Saint-Thibéry
- Mairie de Villeneuve-lès-Béziers
- Mairie de Villeneuve-les-Maguelone
- Mairie de Nissan-Lez-Ensérune
- Mairie de Gigean
- SCoT du Bassin de Thau

Introduction et prise de parole des intervenants

Alain DESSAGNE, animateur

présente le déroulé de la commission et les règles à suivre pour prendre la parole.

Jacques WITKOWSKI, Préfet de l'Hérault

remercie les organisateurs et déclare être à l'écoute des participants.

Jean-Luc GIBELIN, Vice-Président de la Région Occitanie en charge des Mobilités et infrastructures transports

remercie l'ensemble des participants à cette première commission consultative.

Sofia ALIAMET, Garante de la concertation publique – CNDP

présente le rôle de la CNDP et des garants de la concertation (cf diaporama de présentation de la réunion en téléchargement sur le site Internet du projet).

Stéphane LUBRANO, Directeur de mission LNMP

présente le projet de Ligne nouvelle Montpellier-Perpignan (cf diaporama de présentation de la réunion en téléchargement sur le site Internet du projet).

Temps d'échanges avec les participants

Équipe municipale, Villeneuve-lès-Béziers

M D'Amato, adjoint au Maire de Villeneuve-lès-Béziers déplore que l'installation d'une gare nouvelle pour Béziers, excentrée et non connectée, associée à une virgule de raccordement pour le fret, se traduise par de multiples impacts sur 100 à 120 habitations de la commune. Il s'inquiète de la transparence hydraulique de la voie, la voie actuelle ayant été détruite par les inondations de 2019 et ayant été reconstruite à l'identique.

Jacques WITKOWSKI, Préfet de l'Hérault

Rappelle que l'étape présente est celle de l'écoute et de la concertation et non pas une étape de décision.

Stéphane LUBRANO, Directeur de mission LNMP

Explique que la gare située à Villeneuve-lès-Béziers fait partie de la phase 2, avec un horizon de réalisation à 2040, précisant que l'on dispose ainsi du temps nécessaire pour discuter des mesures et des solutions techniques permettant de prendre en compte les impacts du projet sur le territoire de Villeneuve les Béziers. Il déclare se tenir à la disposition des élus de Villeneuve-lès-Béziers pour un prochain échange sur le sujet.

Nicolas ALADERN, Directeur adjoint LNMP

Précise que les inondations de 2019 sur la commune de Villeneuve et le besoin de transparence hydraulique seront bien pris en compte dans la mise à jour du dossier d'enquête publique. Il souligne qu'une étude spécifique des événements de 2019, menée sous l'égide de la DREAL, est intégrée aux études de la LNMP. Il ajoute que la plupart des secteurs soumis au risque d'inondation concerne la phase 2 de réalisation du projet.

Robert MENARD, Maire de Béziers, Président de Béziers Méditerranée

Rappelle la nécessité de prendre en compte le risque inondation dans le secteur. Se plaçant dans la continuité des propos du Maire de Villeneuve, il dit s'interroger sur l'utilité de la gare nouvelle de Béziers, notamment en raison des questions touchant au foncier et au développement urbain. Néanmoins, il précise ne pas souhaiter entraver le projet et le faire avancer.

Équipe municipale, Villeneuve-lès-Béziers

L'adjoint au Maire de Villeneuve-lès-Béziers insiste sur la virgule de raccordement du fret, problématique pour Villeneuve ; selon lui, sa courbure devrait être revue.

Stéphane LUBRANO, Directeur de mission LNMP

Indique que ce tracé, acté dans une décision ministérielle, constitue le meilleur compromis technique : modifier les rayons de courbure et la vitesse d'emprunt, si cela était possible, impacterait moins Villeneuve-les-Béziers, mais davantage Cers. Il précise que ce sont des choix techniques visant à l'efficacité du projet qui ont validé ce tracé.

Nicolas ALADERN, Directeur adjoint LNMP

Propose de venir re-présenter ces éléments techniques à l'équipe municipale. Il souligne que pour l'ensemble des solutions étudiées, des bâtis demeurent impactés.

Louis GRANDJACQUET, Président de l'association TGV SUD

Alain Dessagne, animateur

Rappelle à M. Grandjacquet que la réunion est une commission consultative d'élus. Intervenant au titre d'une association, il invite M. Grandjacquet à participer aux prochains ateliers destinés notamment aux associations.

Véronique NEGRET, Maire de Villeneuve-lès-Maguelone

S'exprime via le chat : « Cette ligne nouvelle ne sera véritablement intéressante que si le ferroutage fonctionne à grande ampleur, ce qui est fortement dépendant des politiques qui seront menées pour inciter les transporteurs routiers. Quelles seront-elles ? »

Stéphane LUBRANO, Directeur de mission LNMP

Précise que SNCF Réseau, en tant que maître d'ouvrage, n'est pas l'entité la plus à même d'apporter des informations sur les politiques publiques futures qui seront menées en matière de ferroutage.

Bruno BEAUCHET, SNCF Réseau, Responsable des études socio-économiques

Souligne que la mise en service de la 1^{re} phase permettra de constituer un doublet de ligne continu de Nîmes à Béziers et donc d'apporter un gain capacitaire sur cet axe, à même de répondre aux besoins futurs en matière de fret ferroviaire.

Jacques MARTINIER, Maire de Fabrègues

Souhaite savoir si le tunnel prévu au niveau de la Gardiole est bien maintenu.

Nicolas ALADERN, Directeur adjoint LNMP

Indique qu'un tunnel est bien prévu à l'entrée de la Gardiole, sur la toute 1^{re} partie du tracé, au niveau de l'aire d'autoroute. En revanche, la traversée de la Gardiole ne s'effectue pas en tunnel, mais au plus près de l'autoroute, afin de limiter au mieux l'impact visuel de la ligne, avec une altimétrie la plus basse possible tout en n'interceptant pas les cours d'eau. Un tunnel sous l'entier massif de la Gardiole n'est pas faisable. Il rappelle que le choix a été fait d'avoir ce tracé dans la Gardiole, plutôt que dans la plaine entre les villages de Fabrègues et de Gigean et l'autoroute.

Cyril MEUNIER, Maire de Lattes

Aborde la question du bruit à proximité des voies et de l'intégration du projet dans le paysage. Il prend l'exemple du Contournement de Nîmes et Montpellier (CNM) et évoque le dernier marché OCVIA qui ne prévoyait aucune ligne de crédits pour l'intégration de la voie dans les communes. Il juge intolérable de ne pas avoir reçu de budget d'entretien de la part de SNCF Réseau ou d'OCVIA pour l'entretien des poteaux et des murs anti-bruits aujourd'hui tagués. Il souhaite que soit notée dès aujourd'hui la nécessité d'un budget pour l'intégration de ces ouvrages dans le paysage.

Stéphane LUBRANO, Directeur de mission LNMP

Informe que le projet dispose d'un volet très complet d'études d'intégration paysagère qui n'ont pas encore été portées à la connaissance des élus. Il informe aussi de l'organisation de l'atelier sur l'insertion paysagère, 1^{re} quinzaine de décembre. Il souligne que les questions paysagères sont un souci constant de la maîtrise d'ouvrage.

Cyril MEUNIER, Maire de Lattes

Affirme ne pas mettre en doute la parole de M. Lubrano mais invite SNCF Réseau à venir vérifier le mauvais état des installations d'insertion paysagère du Contournement de Nîmes et Montpellier (CNM). Il compare les installations du CNM à celles du doublement de l'A9, bien mieux réalisées par Vinci Autoroutes. Il regrette que SNCF Réseau et OCVIA n'aient pas collaboré étroitement avec sa commune pour assurer un suivi des installations sur le CNM.

Alain VIDAL, Maire de Loupian

Se demande comment va se passer la cohabitation entre le fret et les passagers sur la ligne nouvelle.

Stéphane LUBRANO, Directeur de mission LNMP

Indique que cette cohabitation sera traitée par les études socio-économiques qui viennent de débuter. Elles se pencheront dans un premier temps sur les potentialités du trafic voyageurs et du trafic fret en se basant sur des critères économiques, les ambitions des chargeurs et des entreprises ferroviaires. Une étude d'exploitation sera ensuite menée pour en vérifier la compatibilité avec la capacité du réseau et optimiser l'agencement de ces circulations (trains de frets et trains à grande vitesse). Il explique que ces études seront rendues pour l'enquête publique et intégrées à son dossier support, fin 2021.

Véronique NEGRET, Maire de Villeneuve-lès-Maguelone

S'exprime via le chat : « Le ferroutage sur la ligne nouvelle dégage l'ancienne pour développer les transports voyageurs, par TER par ex. Un atout majeur de ce projet notamment environnementalement. Pour cela la SNCF doit prendre des engagements afin de développer à l'avenir ce trafic de courte distance, en augmentant la desserte et l'accès aux trains dans les petites gares comme celle de Villeneuve-lès-Maguelone. Où ce projet en est-il ? »

Stéphane LUBRANO, Directeur de mission LNMP

Rappelle que le développement du TER relève de la compétence de la Région. SNCF Réseau peut estimer la capacité supplémentaire sur la ligne classique mais c'est à la Région de se prononcer sur la manière dont elle souhaite utiliser cette capacité supplémentaire. Il rappelle que la Région porte ce projet de ligne nouvelle notamment pour développer les transports du quotidien.

Jean-Luc GIBELIN, Vice-Président de la Région Occitanie en charge des Mobilités et infrastructures transports

Confirme que, comme pour le CNM qui a permis une augmentation significative du nombre de TER, toute prolongation du dédoublement de la ligne classique par la ligne nouvelle sera utilisée par la Région dans une logique de développement des TER qui reste une priorité. Il souhaite la bonne avancée du projet pour augmenter au plus vite l'offre TER et l'offre fret. Il souligne l'intérêt collectif à l'accélération de la ligne nouvelle.

Marie-Christine FABRE DE ROUSSAC, Conseillère Départementale

S'interroge sur les délais de réalisation : comment les Espagnols ont-ils fait pour réaliser leur ligne bien plus rapidement ?

Stéphane LUBRANO, Directeur de mission LNMP

Souligne que le temps des grands projets d'infrastructure est un temps long, soumis à des aléas de prise de décision. Il souligne que les Espagnols ont sans doute bénéficié d'un calendrier et d'un contexte plus favorables. Il rappelle que le projet LNMP a vécu une série de « Stop and go ». Il estime qu'aujourd'hui, il existe une belle opportunité pour aller de l'avant, et qu'il est important d'avancer pour porter rapidement le projet jusqu'à la Déclaration d'utilité publique.

Alain DESSAGNE, animateur

En l'absence de nouvelles prises de parole, il clôt la réunion en invitant les participants à déposer leurs avis et contributions sur le site internet du projet.

En noir, les avis et questions des participants

En gris, les réponses apportées par les intervenants